



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

TENUE LE MARDI 7 JUIN 2022
EN PRÉSENTIEL AU LOCAL 223 DU BÂTIMENT BOÉRAL

Sont présents :

Mme Mélissa Bergeron, représentante des parents
M. Christian Valery Tayo Tene, représentant des parents
Mme Judith Paquette, représentante du personnel de service de garde
Mme Francine Camirand, représentante des enseignants
M. Jean Drouin, représentant des parents
Mme Nathalie Malenfant, représentante du personnel professionnel
Mme Mélissa Robitaille, représentante du personnel de soutien
M. Robert Turgeon, représentant des parents
Mme Audrey Mathieu, secrétaire d'école

Sont absents :

Mme Mélanie Beaumont, représentante des enseignants
Mme Éliane Bouchard, directrice adjointe
Mme Isabelle Girard, directrice
M. Claude Martin, membre de la communauté
Mme Marie Pelletier, membre de la communauté
Mme Kristel Boulianne-Guillemette, représentante des parents

Accueil et ouverture de l'assemblée (vérification du quorum – 61 LIP)

M. Jean Drouin souhaite la bienvenue aux membres et explique pourquoi les membres de la direction ne sont pas présentes. Après constatation du quorum, il déclare la séance ouverte à 19 h 04.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Les membres ont pris connaissance de l'ordre du jour avant la séance.

CE-21-22/36 Il est proposé par M. Robert Turgeon d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Adoption du procès-verbal du 12 avril 2022

CE-21-22/37 Mme Francine Camirand propose l'adoption du procès-verbal du 12 avril avec l'ajout du point 17.1. De plus, au point 11, il doit être lu « il n'y aura pas... ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



3. Suivis au procès-verbal du 12 avril 2022

Aucun suivi au procès-verbal.

4. Droit de parole au public

Il n'y a aucun public lors de cette rencontre.

5. Approbation du plan de lutte contre l'intimidation et la violence (art. 75.1)

Le plan de lutte contre l'intimidation et la violence et l'importance de la mise en place de ses procédures sont présentés. Les points qui ont été ajoutés sont expliqués.

CE-21-22/38 Il est proposé par Mme Mélissa Robitaille d'adopter le plan de lutte contre l'intimidation et la violence tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Approbation des frais chargés aux parents 2022-2023 (art. 77.1)

Tous les membres ont pris connaissance du document avant la rencontre. Il est expliqué qu'entre les groupes, il est possible d'avoir un écart de coût considérant que le titulaire peut choisir d'utiliser des cahiers d'exercices faits maison ou du matériel des maisons d'édition. De plus, il est demandé que le coût pour les sorties et activités éducatives soit de 40 \$ maximum par élève.

CE-21-22/39 Il est proposé par Mme Judith Paquette d'adopter les frais chargés aux parents 2022-2023 tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Approbation du renouvellement du programme des Caisses Desjardins (art. 90)

Le programme des Caisses Desjardins est présenté. Il est mentionné que la participation à la Caisse scolaire est sur base volontaire selon le choix du titulaire. De plus, ce programme peut être utilisé pour des activités pédagogiques.

CE-21-22/40 Il est proposé par M. Robert Turgeon d'approuver le renouvellement du programme des Caisses Desjardins tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Adoption du rapport annuel 2021-2022 (art. 82)

Le rapport annuel est présenté et l'importance de ce rapport est expliquée. Ce document pourra être acheminé lorsque le mot de la présidence aura été ajouté.

CE-21-22/41 Il est proposé par Mme Mélissa Bergeron d'adopter le rapport annuel 2021-2022 tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



9. Approbation de l'horaire des entrées progressives (art. 87)

Afin de permettre un accueil plus personnalisé et facilitant pour tous selon les différents niveaux du primaire, il est expliqué que les entrées progressives sont une belle alternative. Le service de garde pourra prendre en charge les élèves qui ne sont pas accompagnés par les parents.

CE-21-22/42 Il est proposé par M. Christian Valery Tayo Tene d'approuver l'horaire des entrées progressives tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. Approbation des activités et sorties du SDG 2022-2023 (art. 454)

Le tableau des activités et sorties du service de garde est présenté. Lorsque le montant est à 0 \$, il est expliqué qu'il n'y a pas de coût supplémentaire qui s'ajoute au montant préétabli pour la journée. Le parent a toujours le choix d'inscrire ou non ses enfants lors de ces journées.

CE-21-22/43 Il est proposé par Mme Mélissa Robitaille d'approuver les activités et sorties du SDG 2022-2023 telles que présentées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11. Approbation de la date de l'assemblée générale des parents de septembre (art. 47) – Définir le mandat de l'OPP

Il est mentionné que l'assemblée générale des parents est prévue pour le 1^{er} septembre à 18 h 15 au gymnase du bâtiment Boréal. Afin d'attirer de nouveaux parents, il est demandé s'il est possible de changer le lieu de l'assemblée. Après discussion, la réflexion pourra être envisagée pour l'entrée 2023-2024.

De plus, le mandat de l'OPP est présenté. Il est demandé si le conseil d'établissement souhaite poursuivre dans la même lignée pour développer le sentiment d'appartenance à notre école.

CE-21-22/44 Il est proposé par Mme Nathalie Malenfant d'approuver la date de l'assemblée générale des parents de septembre telle que présentée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12. Formation pour les conseils d'établissement - Échanges

M. Drouin présente les documents de formation en lien avec le conseil d'établissement.

13. Correspondance de la présidence

M. Drouin présente les documents « Le saviez-vous ».

14. Informations de la direction

L'équipe de direction est absente lors de cette rencontre. Les points ici-bas ne sont donc pas abordés.

14.1. Organisation scolaire 2022-2023

14.2. Services complémentaires 2022-2023 (art. 96.22)

14.3. Sondage plan d'engagement vers la réussite et projet éducatif

14.4. Budget 2022-2023



14.5. Projet « La techno en réseau »

15. Mot du représentant au comité de parents

La prochaine réunion aura lieu demain, le mercredi 8 juin.

16. Des nouvelles de l'OPP

Les foulards de type « tube » ont été remis lors de la Course/marche de Boischatel à tous les élèves de l'école.

17. Varia

Aucun varia.

18. Levée de la séance

CE-21-22/45 Considérant que l'ordre du jour est épuisé, Mme Francine Camirand propose la levée de la séance à 20 h 15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Jean Drouin
Président

Secrétaire : Audrey Mathieu